

SELARL Franck CHERKI & Virginie RIGOT
Huissiers de Justice Associés

**Marion BOURREAU, Anna COHEN-BACRI,
Delphine DEDIEU et Benoît HERVE**

Huissiers de Justice salariés

**119, Avenue de Flandre
75019 PARIS**

Téléphone : 01.40.36.06.35

Télécopie : 01.40.34.00.37

Mail : contact@cherki-rigot.com



EXPEDITION



PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX ET LE HUIT JUILLET

A LA REQUETE DE :

La société LA PLATEFORME, société par actions simplifiée, au capital social de 39 750 000,00 €, dont le siège social est situé au 7 rue Benjamin Constant, 75019 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 403 104 250, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.



M'AYANT FAIT EXPOSER :

« **La société LA PLATEFORME**, sous l'enseigne « **La Plateforme du Bâtiment** » occupe des locaux situés 220 boulevard de la Villette à Paris (75019).

Plusieurs allées du magasin sont affectées par des dégâts des eaux, créant le plus grave préjudice à notre activité.

Pour la défense des droits et intérêts de **la société LA PLATEFORME**, je vous requiers afin de procéder à toutes constatations utiles, puis d'en dresser procès-verbal. »

DEFERANT A CETTE DEMANDE,

JE, BENOIT HERVE, HUISSIER DE JUSTICE SALARIE AU SEIN DE LA SELARL FRANCK CHERKI & VIRGINIE RIGOT, HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES, MARION BOURREAU – ANNA COHEN-BACRI – DELPHINE DEDIEU ET BENOIT HERVE, HUISSIERS DE JUSTICE SALARIES, PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS, DEMEURANT 119 AVENUE DE FLANDRE 75019 PARIS, SOUSSIGNE,

Me suis rendu ce jour à PARIS (75019) – 220, boulevard de la Villette et là étant à 16 heures, en présence de **Monsieur Soufiane MIMOUNI**, Chef de groupe au sein de la société LA PLATEFORME, ainsi qu'il s'est à moi déclaré, j'ai procédé aux constatations suivantes :



PARIS (75019)
220 boulevard de la Villette

REZ-DE-CHAUSSEE
RAYON SANITAIRES

Depuis l'allée concernant le domaine des sanitaires, je constate que plusieurs dalles de faux plafond présentent des auréoles marrons.

Un saut noir est disposé en haut d'un rayon de présentation en dessous de ces auréoles.

Des morceaux de faux plafond sont visibles sur les étagères de présentoirs des robinets.



Photographie n°1.





Photographie n°2.



Photographie n°3.





Photographie n°4.



Photographie n°5.



PREMIER ETAGE RAYON ELECTRICITE

Depuis l'allée concernant le domaine électricité, je constate des marques marrons sur le revêtement du sol en résine à plusieurs endroits.

Je remarque que plusieurs dalles de faux plafond sont déplacées de leur structure et présentent des auréoles marrons.



Photographie n°6.



Photographie n°7.



Photographie n°8.





Photographie n°9.



Photographie n°10.

21 102 5 281





Photographie n°11.

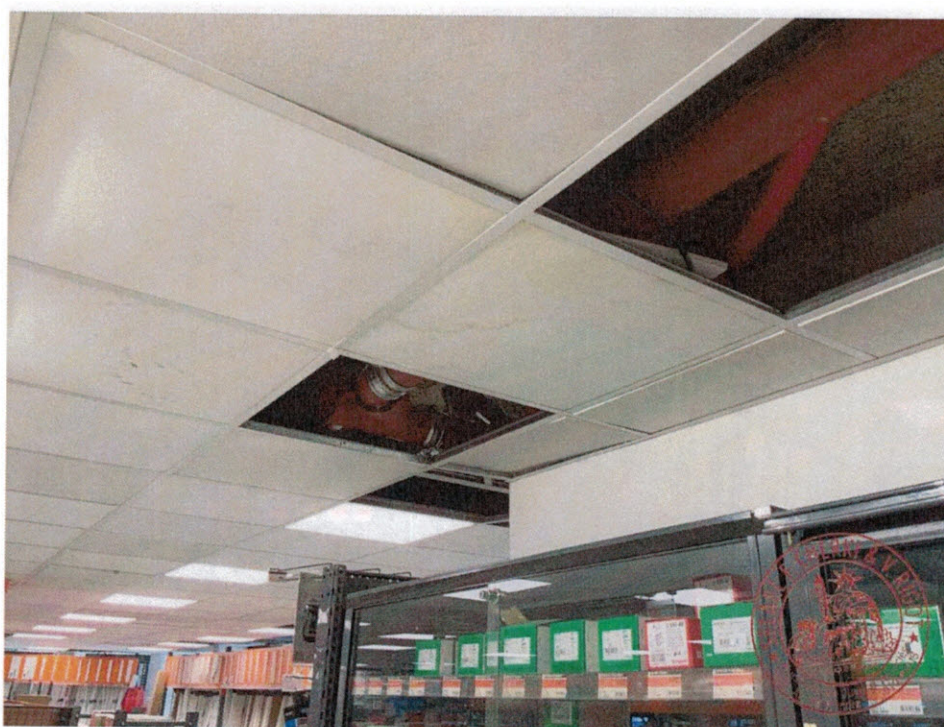


Photographie n°12.





Photographie n°13.



Photographie n°14.





Photographie n°15.



Photographie n°16.



Les seize photographies insérées ci-dessus ont été prises par mes soins lors de mon intervention et comportent le cachet de l'Etude.

Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

L'Huissier de Justice

Benoît HERVE

